



WORLD
AMATEUR
GOLF
RANKING

GRAND PRIX INTERNATIONAL GOLF CLUB DE LYON

Catégories Dames (4 en 2017 – 4 en 2018)
Catégories Messieurs (4 en 2017 – 5 en 2018)

Vendredi 21 - Samedi 22 - Dimanche 23 Juin 2019

REGLEMENT DE L'ÉPREUVE

CALENDRIER

Clôtures des inscriptions : **Mercredi 5 juin 2019**

Contrôle des inscrits : **Jeudi 6 juin 2019**

Publication liste des inscrits et liste d'attente : **Mardi 11 juin 2019**

Publication des départs : **Mercredi 19 juin 2019**

CONDITIONS DE PARTICIPATION

Epreuve ouverte aux joueuses ou joueurs amateurs français licenciés à la Fédération Française de Golf ou dans une fédération étrangère reconnue.

Licence active, certificat médical ou questionnaire santé, de l'année en cours, enregistré et **droit de Jeu Fédéral** acquitté à **la date du contrôle des inscrits**.

Limitation d'index :

- Dames : Inférieur ou égal à **7.4** à la date limite d'inscription.
- Messieurs : Inférieur ou égal à **4.4** à la date limite d'inscription.

Cette limite d'index s'applique uniquement et aux joueurs ou joueuses qui ne rentreraient dans le champ qu'à partir de ce critère.

PARCOURS : les **SANGLIERS**.

FORMULE DE JEU - QUALIFICATION

54 trous en Stroke-Play en individuel Brut - 18 trous par jour.

Cut :

Cut après 36 trous, dans chaque série, les 2/3 du champ et les ex-aequo seront qualifiés pour le dernier tour.

Série – marques de départ :

Une série **Dames** : Départs **repère IV** (bleu).

Une série **Messieurs** : Départs **repère II** (blanc).

Départage :

En cas d'égalité pour la 1^{ère} place (dans chaque série) un play-off « trou par trou » aura lieu sur les trous 1, 17, 18, en répétition le cas échéant.

Si le play-off est interrompu (conditions climatiques ou manque de visibilité), le départage se fera sur le score du dernier tour, puis les 9, 6, 3 et dernier trou puis trou par trou en remontant.

Comportement et Étiquette :

Application du Code de Comportement de la ffgolf (§ 14 des règles locales permanentes des épreuves fédérales amateur - Règle 1.2).

ENGAGEMENT

Inscriptions :

Uniquement par courrier, accompagné du droit d'engagement adressé au Golf Club de Lyon.

Droits d'engagement :

Adultes	100 €	Abonnés Golf	30 €
Joueurs de 19 à 25 ans (nés entre 1994 et 2000)	50 €		
Joueurs de moins de 19 ans (nés en 2001 ou après)	40€		

Clôture des engagements :

Seule la date de réception des inscriptions par courrier sera prise en compte dans l'établissement de la liste officielle. Tout joueur déclarant forfait après la date limite d'inscription reste redevable du droit d'engagement.

Liste des inscrits :

Les joueurs n'étant pas en conformité avec les conditions de participation (licence, certificat médical et droit de jeu fédéral) au **lundi 10 juin 2019**, veille de la publication de la liste des inscrits, seront retirés de la liste des inscrits et seront remplacés par un joueur de la liste d'attente.

La liste des joueurs retenus et la liste d'attente seront publiées sur le site www.golfclubdelyon.com et de la ligue Auvergne-Rhône-Alpes de golf www.liguegolfaura.com.

Nombre de joueurs :

Le nombre total des engagés sera limité à 144 joueurs (dont 33 dames, dont 14 wild cards maxi). Si le nombre des candidatures dépasse le nombre maximum autorisé, les joueurs ou joueuses seront retenus en privilégiant d'abord les joueurs ou les joueuses de nationalité étrangère classés dans les 2000 premiers du WAGR pour les messieurs et dans les 1500 premières du WWAGR pour les dames, puis en fonction du Mérite National Amateur à la clôture des inscriptions puis de l'ordre des index tout en respectant le nombre minimum de dames (33). Les joueurs ou joueuses U16 titulaires de la licence OR qui ne rentreraient pas dans le champ via leur place au mérite amateur ou leur index se voient réserver 11 places pour les messieurs et 3 places pour les dames et n'ont pas l'obligation d'avoir l'index requis pour intégrer le champ de la compétition.

ORGANISATION

Entraînement :

Une reconnaissance du parcours gratuite : 5 jours avant le début de l'épreuve hors week-end.

Tirage des départs : les départs se feront du trou 1 et au trou 10

Possibilités d'aménagement des horaires pour les scolaires et universitaires sur justificatifs pour le 1^{er} tour.

Lors du 1^{er} tour, le tirage se fait dans l'ordre du Mérite puis des index.

Lors du 2^{ème} tour, le tirage se fait en inversant le haut et le bas du tableau ainsi que d'un trou de départ différent.

Lors du 3^{ème} tour, le tirage se fait dans l'ordre inverse des résultats.

En cas de circonstances exceptionnelles (intempéries), le Comité de l'épreuve aura toute possibilité pour organiser les départs de manière à assurer le bon déroulement de l'épreuve.

Prix et Remise des Prix :

Prix aux trois premiers de chaque série.

La remise des prix aura lieu le dimanche 23 juin 2019 au Club House **30 minutes** après l'arrivée de la dernière partie.

La proclamation du palmarès sera suivie d'un cocktail.



WORLD
AMATEUR
GOLF
RANKING

GRAND PRIX INTERNATIONAL GOLF CLUB DE LYON

Vendredi 21, samedi 22 & dimanche 23 juin 2019

BULLETIN D'ENGAGEMENT

Le joueur doit avoir, à la date de clôture des inscriptions, pris sa licence 2019, acquitté le droit de jeu fédéral et enregistré son certificat médical ou son questionnaire santé de l'année en cours.

NOM : _____

PRENOM : _____

CLUB : _____

N° licence : _____

N° Portable /GSM : _____

Email : _____

Licence OR JEUNES (OUI – NON) : _____

INDEX : _____

CLASSEMENT MONDIAL : _____

CLASSEMENT MERITE AMATEUR : _____

Demande d'aménagement d'horaires pour les scolaires et universitaires

(Joindre justificatifs) à cocher et préciser : _____

BULLETIN A RETOURNER PAR COURRIER UNIQUEMENT ACCOMPAGNE DES DROITS D'ENGAGEMENT

(chèque à l'ordre du GCL) au plus tard le 5 juin 2019 à l'adresse suivante :

Seule la date de réception des inscriptions sera prise en compte dans l'établissement de la liste officielle.

GOLF CLUB DE LYON

Grand Prix

38280 VILLETTE D'ANTHON

TEL 04 78 31 11 33

www.golfclubdelyon.com